



Ville d'Esch-sur-Alzette

Personnel

Date de l'annonce publique de la séance:
05.07.2012

Date de la convocation des conseillers:
05.07.2012

point de l'ordre du jour :
17A₁

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 13 juillet 2012

Présents: Mutsch, bourgmestre, Huss, Spautz, Tonnar, échevins, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Baum, Bofferding, Hansen, Goetz, Kox, Johanns et Bernard, conseillers, Espen, secrétaire communal ff.
Absents: Hinterscheid, échevin, Maroldt, Knaff et Codello, conseillers.

Le Conseil Communal;

Objet: Création sous le régime de l'employé communal d'un poste appartenant à la carrière S.

Vu sa délibération du 14 juillet 1977 portant nouvelle confirmation du cadre des fonctionnaires et employés de la Ville telle qu'elle a été modifiée par la suite,

Considérant que cette délibération a trouvé l'approbation du Ministre de l'Intérieur, le 8 avril 1977, No 900/77,

Vu le rapport du chef de service du service informatique du 2 mai 2012 aux termes duquel il propose la création d'un poste de fonctionnaire appartenant à la carrière du chargé d'études informaticien,

Considérant que le nouveau titulaire assumera la responsabilité dans le domaine du développement software et du volet E-Commune,

Vu l'avis de la commission du personnel et de la réforme administrative du 9 juillet 2012,

Vu les dispositions de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988,

Après délibération, la délégation du personnel entendue en son avis

décide
à l'unanimité

de créer sous le régime du fonctionnaire communal un poste de chargé d'études informaticien.

En séance
COMMISSARIAT DE DISTRICT
28 AOUT 2012
Luxembourg

Suivent les signatures

Date qu'en tête

COMMISSARIAT DE DISTRICT
26 JUL. 2012
Luxembourg

Esch-sur-Alzette, le 21/07/2012
Pour expédition conforme,
Le Secrétaire Communal ff,

Le Bourgmestre,

Vu et approuvé
Luxembourg, le -7 AOUT 2012

Pour le Ministre de l'Intérieur et
à la Grande Région,
p.s.d.